



Discours

Paris, le 17 septembre 2018

Seul le prononcé fait foi

Discours de Françoise Nyssen, ministre de la Culture, et de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, prononcé à l'occasion de la conférence de presse « À l'école des arts et de la culture de 3 à 18 ans », lundi 17 septembre 2018

Françoise NYSSSEN

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis ravie de vous accueillir dans ce Musée Rodin – dont je remercie les équipes – pour vous présenter la stratégie commune de nos deux ministères pour faire de l'école française l'école des arts et de la culture, enfin, pour tous les enfants.

C'est l'une des promesses sur lesquelles le Président de la République a été élu : garantir une éducation artistique à chacun des jeunes qui grandit dans notre pays.

Cette ambition, nous ne sommes pas les premiers à la porter.

Mais comme n'importe quelle révolution, celle-ci n'allait pas s'accomplir en une fois.

Il y a eu le temps des visionnaires :

Je veux rendre hommage à Marcel LANDOWSKI, qui a fait faire à l'éducation artistique un bond fondamental, il y a près d'un demi-siècle : en inventant, les classes à horaires aménagés pour la musique, en ouvrant les conservatoires de région au public scolaire.

Je veux rendre hommage aux premiers qui se sont battus pour faire vivre l'art hors de ses murs, dans les écoles, les centres sociaux – il y en aurait beaucoup à citer... Je pense à Jean VILAR, à Gabriel GARRAN, à Pierre DEBAUCHE ; à Michel VINAVER, qui a énormément travaillé sur l'enseignement du théâtre à l'école, avec qui j'ai cheminé dans ma vie d'éditrice, et qui a été l'un des premiers à se présenter au ministère, quand j'ai

pris mes fonctions, pour me rappeler nos convictions et nos combats communs sur ce sujet.

Il y a eu le temps des pionniers militants, ensuite : je veux rendre hommage à Jack LANG et à Catherine TASCA, qui ont mis nos deux ministères sur la voie d'une coopération inédite au tournant du millénaire et qui ont posé de précieux jalons ;

A présent, c'est le temps des artisans du changement qui doit advenir : celui qui transformera pour de bon la vie de chaque enfant. C'est celui que nous ambitionnons de porter aujourd'hui, avec Jean-Michel BLANQUER.

Nous sommes là pour vous dire en quoi, cette fois, la donne va changer.

Il n'y pas de grands combats qui ne passent d'abord par une révolution des esprits.

Les quatre dernières décennies ont permis d'enclencher cette révolution. L'impact de l'éducation artistique sur la réussite scolaire et sur les chances de réussite sociale et professionnelle à plus long terme est désormais largement reconnu.

Nous devons poursuivre le travail de conviction.

Mais surtout, et c'est la grande responsabilité qui nous revient :

Il faut passer de la révolution des esprits à la révolution des actes.

Celle qui sera visible par toutes les familles.

Celle qui rendra le changement irréversible.

L'école républicaine a su accomplir bien des révolutions, déjà : je pense au passage à la mixité filles-garçons.

Des idées qui paraissaient « folles », et que personne aujourd'hui ne songerait à remettre en cause.

C'est une révolution de cet ordre que nous voulons mener, sur l'éducation artistique.

Aujourd'hui, en dépit des initiatives prises par les gouvernements successifs et de l'engagement extraordinaire des acteurs de terrain – auxquels je rends hommage –, les jeunes Français ne sont pas égaux face à l'éducation artistique.

En maternelle et en primaire, les réalités sont très différentes selon les villes, les établissements, les classes...

Au collège, les programmes garantissent deux heures d'enseignement artistique hebdomadaire. Mais le fossé se creuse entre ceux qui, en parallèle, ont les moyens de prendre des cours supplémentaires de musique ou de danse, d'aller au musée ou au théâtre ; et les autres.

Au lycée, l'écart s'aggrave encore entre, d'un côté, ceux qui ont été sensibilisés; et de l'autre, ceux qui décrocheront définitivement.

C'est une inégalité qui nourrit toutes les autres.

Celui qui est privé d'accès aux arts et à la culture aura aussi moins de chances de réussite scolaire, d'émancipation, d'épanouissement.

Cette rupture d'égalité n'est pas digne de notre République.

C'est à cela que s'attaque notre stratégie commune aujourd'hui.

L'objectif est clair : ne plus laisser un seul enfant sur le bord du chemin.

D'ici la fin du quinquennat, bâtir l'école qui inscrira une formation artistique régulière dans l'emploi du temps de chaque enfant, de 3 à 18 ans – c'est-à-dire de l'entrée à l'école maternelle à l'octroi du pass Culture.

Pour enclencher la révolution des actes, créer le déclic qui se fait attendre depuis des années, il faut franchir un certain nombre de caps. Avec cette stratégie, nous passons quatre caps qui n'avaient pas encore été franchis pour la généralisation :

- Nous assumons une politique des choix : nous donnons la priorité à la pratique artistique, parmi les volets de l'éducation artistique et culturelle ;
- Deuxième cap : sanctuariser du temps, et ce, dès l'école primaire ; c'est une vraie nouveauté ; l'équivalent de 2 heures par semaine devront désormais être consacrées à des activités artistiques dans l'emploi du temps de chaque enfant ; Jean-Michel en dira davantage dans un instant ;
- Troisième cap : garantir des moyens sur la durée :

Notre politique ne réussira pas sans l'engagement des artistes et des professionnels de la culture. Il faut accompagner les enseignants, créer de nouveaux projets avec des professionnels, faire venir encore davantage d'artistes dans les écoles et bien évidemment, rémunérer ces interventions.

Je lance aux artistes et professionnels un appel aujourd'hui. Certains sont mobilisés de longue date, metteurs en scène, danseurs, auteurs, plasticiens, conservateurs, musiciens, techniciens aussi : je pourrais en citer d'autres, je les en remercie. Nous ne réussirons pas à construire cette école des arts et de la culture sans eux.

Dès ce soir, je réunis une trentaine d'artistes de renommée nationale et internationale au ministère, pour les inviter à devenir les ambassadeurs de cette ambition et à rallier leurs pairs, pour aller dans les écoles et nous aider à porter cette grande ambition de société ;

Les services de mon ministère vont de leur côté lancer une grande campagne de mobilisation de terrain, dans chaque région.

Nous devons évidemment nous donner les moyens de rémunérer les interventions de ces articles dans les écoles. Dès mon arrivée, j'ai augmenté le budget consacré par mon ministère à l'éducation artistique : il s'élève à 114 millions d'euros aujourd'hui et sera conforté en 2019 ;

J'ai aussi décidé de reprendre en main le pilotage de ce budget :

- Aujourd'hui, il vient soutenir des actions d'une grande diversité, à la fois à l'école et hors école ;
- Je souhaite que l'on objective les moyens consacrés à notre priorité – la pratique artistique – et que l'on ait une visibilité claire sur le nombre d'enfants qui en bénéficient.
- Nous avons lancé une évaluation commune, avec le ministère de l'Education nationale, pour avoir un état des lieux précis du nombre d'enfants touchés par des actions d'éducation artistique et culturelle aujourd'hui ;
- Pour mon ministère, je vais aussi développer une observation du budget dépensé par enfant et à l'école, pour la pratique artistique. Chaque euro dépensé doit pouvoir être suivi. Cela suppose une organisation adaptée du ministère de la Culture, qui est à définir et nous allons y travailler.

En parallèle du budget, la condition de réussite de notre politique, c'est la mise en relation des acteurs scolaires et culturels : c'est le nerf de la guerre, c'est l'une des principales difficultés qui nous remontent du terrain aujourd'hui... Nous avons développé une plateforme sur laquelle toutes les écoles pourront entrer en contact directement avec les structures culturelles, et inversement, les structures culturelles pourront identifier les établissements scolaires à même de développer des projets. Elle sera mise en ligne et expérimentée dans 10 villes cet automne, puis étendue à tous les territoires volontaires.

- Quatrième cap : définir une méthode. Nos deux ministères vont accompagner dix villes de France dans l'expérimentation d'une politique qui garantira 2 heures de pratique artistique hebdomadaire à tous les enfants d'ici la rentrée 2019. Certaines, comme Cannes, ont montré la voie grâce à l'engagement sans faille des collectivités. De nouvelles « villes ou agglomérations laboratoires » les rejoignent : Château-Arnoux-Saint-Auban, Carros, Château-Thierry, Bessancourt, La Courneuve, Guingamp, Quimper, Saint-Brieuc et Metz.

Le Haut Conseil à l'Education Artistique et Culturelle comptera un collègue supplémentaire, celui des « villes 100% EAC », pour suivre cette expérimentation.

En donnant la preuve que cette politique fonctionne au niveau local, nous pourrions entraîner un mouvement national.

Pour enclencher la révolution des actes, nous croyons à la valeur de l'exemple.

Je laisse la parole à Jean-Michel.

Jean-Michel BLANQUER

Je suis très heureux d'être ici avec Françoise Nyssen car nous vous présentons le résultat d'un travail déjà engagé et d'une volonté de mettre les ressources de nos deux ministères au service de l'épanouissement personnel et intellectuel des enfants.

Le développement de la pratique culturelle dans les écoles développe le plaisir de se rendre à l'école et donc le plaisir d'apprendre et donc la confiance en soi. Les arts et la culture suscitent l'envie d'école.

La culture, les arts, leurs pratiques sont des dimensions essentielles de la formation intellectuelle, sensible et personnelle des enfants. Je me réjouis du succès grandissant de la rentrée en musique qui est un temps fort où chacun comprend de manière quasi immédiate cela.

Le grand enjeu du siècle qui commence, c'est bien de veiller à garantir à tous les enfants une connaissance concrète du réel. Pour cela, nous devons stimuler leurs 5 sens (la vue, l'ouïe, le toucher, le goût, l'odorat) avec la culture, les arts et la pratique culturelle.

Nous sommes au musée Rodin, et je remercie d'ailleurs ses équipes pour cet accueil, pour comprendre que la sculpture c'est précisément ce rapport très concret aux choses, à la terre qui prend forme, sous la pression des doigts.

Parce qu'il est important d'affirmer le caractère crucial de l'éducation sensorielle, nous proposerons très prochainement au HCEAC une évolution sémantique en parlant de l'éducation artistique, culturelle et sensorielle.

Cela donnera lieu à un grand projet notamment sur l'éducation au goût.

Si la priorité de mes priorités à l'école primaire consiste en la maîtrise par tous les enfants des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) c'est précisément parce que c'est essentiel pour accéder à cette culture si indispensable à l'épanouissement de l'homme.

L'école fait beaucoup pour les arts et la culture (2 milliards par an) et je tiens à saluer le professionnalisme des professeurs et le soutien indéfectible des collectivités territoriales. Je sais que beaucoup voudraient faire mieux et plus.

Avec le plan que nous proposons aujourd'hui, nous nous inscrivons résolument en soutien de ce qui se fait de mieux sur le terrain et nous permettons de faciliter les projets qui, chaque semaine, fleurissent dans nos établissements et nos lieux culturels.

Je pense par exemple à Educ'Arte dont le développement doit être accompagné dans nos établissements. Je pourrais citer mille autres exemples sur tous les territoires de la République.

Les enfants et/puis les jeunes ont besoin d'être accompagnés dans la constitution de leur culture. Ils ont besoin de passeur pour leur permettre d'affiner leurs goûts et leurs centres d'intérêts. C'est ainsi qu'ils acquièrent leur autonomie dans leur rapport à la culture.

Cette transmission est une exigence de justice sociale quand on sait que la culture, avec la langue, est une des plus importantes inégalités entre nos jeunes.

Le parcours d'éducation artistique actuelle s'étend de 6 à 15 ans. Avec Françoise Nyssen, nous le faisons commencer à trois ans et nous l'achevons à 18 ans. Il commence à l'entrée de la maternelle et se termine désormais avec l'octroi d'un pass Culture.

Par ailleurs, plus que jamais ce parcours met en cohérence tous les temps de l'enfant, le temps scolaire bien sûr, le temps périscolaire et extrascolaire.

C'est donc comme ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse que je m'exprime ce matin.

En effet, pour ce qui est du temps périscolaire, vous le savez, le plan mercredi permet, par la charte qualité et l'aide financière aux collectivités, une montée en qualité des activités autour du sport, de la nature ET de la culture. Je remercie d'ailleurs les opérateurs de la culture de contribuer à l'enrichissement à venir du site planmercredi.

Sur le temps scolaire, les objectifs sont clairs

Chaque année, à l'école primaire, les élèves auront :

- Consacré 10 % de leur temps scolaire aux enseignements et aux pratiques artistiques,
- Eu au moins deux temps forts culturels : fréquentation d'un établissement culturel (musée, cinéma, etc.), spectacle (théâtre, danse, concert, opéra, arts du cirque), visite d'un monument patrimonial (château, église, lavoir, calvaire, patrimoine industriel, etc.), fait la rencontre d'un créateur ou d'un interprète.
- Emprunté toutes les semaines des ouvrages dans une bibliothèque scolaire ou d'une collectivité ;
- Chanté dans la chorale de leur école.

Chaque année, dans les collèges les élèves auront :

- Suivi des enseignements artistiques de qualité enrichis par des partenariats culturels ;
- Suivi un enseignement hebdomadaire d'éloquence qui permettra d'initier une nouvelle dynamique pour la généralisation des troupes de théâtre ;

- Participé à au moins deux temps forts culturels : fréquentation d'un établissement culturel (musée, cinéma, etc.), spectacle (théâtre, danse, concert, opéra, arts du cirque), visite d'un monument patrimonial (château, église, lavoir, calvaire, patrimoine industriel, etc.), fait la rencontre d'un créateur ou d'un interprète ;
- S'ils le souhaitent, chanté dans une chorale et assisté à la diffusion hebdomadaire d'un film de patrimoine.

Chaque année, dans les lycées, les élèves pourront :

- Participer à un atelier artistique de création (musique, danse, théâtre, etc.) en partenariat avec les réseaux culturels ;
- Assister à une projection hebdomadaire de films.

Après ces considérations générales, déclinons dans chaque chant artistique

Patrimoine

Jean-Michel BLANQUER

En premier lieu le patrimoine. Les journées du patrimoine que nous venons de vivre, une fois encore, montrent le profond attachement des Français à leur patrimoine.

Je souhaite que chaque année, les élèves de l'école primaire visitent un monument patrimonial de proximité. C'est par exemple le lavoir, l'église, le calvaire, l'usine, le château...

Regarder les édifices du passé et les comprendre constitue une éducation du regard essentiel.

Cela permet aussi de donner au paysage sa profondeur historique et à l'enfant une conscience du temps et des héritages. Nous ne venons pas de nulle part.

Cela permet aussi une prise de conscience de la nécessaire préservation du patrimoine et de l'environnement naturel dans lesquels ces bâtiments s'inscrivent.

L'accès à la culture n'est pas toujours facile pour les territoires ruraux à cause de contraintes matérielles et financières. Le patrimoine, qui est présent sur tout le territoire, est un mode d'accès simple et peu coûteux à la culture.

Par ailleurs cela s'inscrit dans une démarche pédagogique plus large que nous devons renforcer dans toutes les disciplines à l'école primaire : partir de l'environnement immédiat des enfants pour les faire peu à peu découvrir le monde.

- C'est en réfléchissant à la rivière qui passe non loin de l'école que l'enfant peut se figurer ce qu'est un bassin versant.
- C'est en visitant l'église du village que l'enfant peut mieux se figurer ce qu'est le christianisme et d'une manière générale le fait religieux.
- C'est en visitant la mairie et en connaissant l'histoire de son école, qu'il commence à se figurer l'idéal de la république.

Pour aider les professeurs, nous allons diffuser un Guide d'enseignement de patrimoine de proximité assorti d'une carte interactive des sites remarquables. Je tiens à remercier Eric de Chassey, directeur de l'INHA pour cette contribution.

Françoise NYSSSEN

Les « Journées européennes du patrimoine » qui ont eu lieu ce week-end nous ont encore rappelé la passion française qui existe pour le patrimoine.

Nous devons sensibiliser les jeunes générations dès aujourd'hui à la préservation du patrimoine de demain.

Le ministère de la Culture porte de nombreuses initiatives dans ce domaine, par l'intermédiaire de ses établissements.

Pour bâtir l'école des arts et de la culture, nous allons nous appuyer sur un dispositif « pilier », que nous allons développer : « La classe, l'œuvre ». En lien avec 350 musées de France partenaires, les enfants travaillent autour d'une œuvre pendant plusieurs mois, et présentent ensuite un projet pour la Nuit européenne des Musées.

- Aujourd'hui, 15.000 enfants participent chaque année ;
- Nous allons étendre l'opération au-delà des musées de France : aux archives, aux maisons des illustres, aux fonds régionaux d'art contemporain et aux chantiers de monuments historiques ;
- Et nous allons faire grandir l'opération : dès cette année, nous allons multiplier par plus de « deux » le nombre d'enfants touchés, pour passer à 40.000 enfants participants.

Musique

Jean-Michel BLANQUER

Avec la lecture, le théâtre, le développement de la pratique musicale est la priorité que nous nous sommes fixés avec Françoise Nyssen. Sur ces trois chantiers, nous présentons cet après-midi des dispositifs concrets qui, pour certains, sont mis en place dès cette rentrée.

C'est le cas sur la musique.

Je me réjouis du succès de la rentrée en musique. En un an, nous avons réussi à faire de ce moment un repère pour les élèves et les Français. Cette rentrée est l'expression la plus concrète que les arts peuvent donner ce supplément de confiance aux élèves nécessaire pour les aider à progresser.

Par ailleurs, en cette rentrée, un enseignement de choral est implanté dans les 7 000 collèges.

La pratique musicale est une dimension fondamentale de la vie des écoles et des établissements :

- Elle permet de créer de l'harmonie collective ;
- Elle permet aussi de favoriser les apprentissages par ses vertus cognitives et tout simplement le plaisir que la musique crée.

L'idée que par la musique, se rendre à l'école puisse être un moment joyeux pour les enfants, me semble fondamentale. Prendre du plaisir à venir à l'école c'est prendre du plaisir à apprendre.

Il nous reste encore bien du travail cette année pour développer le chant choral à l'école primaire. Beaucoup de choses ont été faites mais là encore nous devons être en soutien pour aider ceux qui font.

Les priorités sont claires : former les professeurs, financer des projets chorals et développer la création.

C'est pourquoi nous allons proposer à tous les départements de signer de nouvelles chartes de chant choral dont le texte sera publié au cours du mois de septembre et que vous trouverez en annexe du dossier de presse.

Ces chartes vont permettre de rassembler dans tous les départements, les moyens et les expertises des collectivités territoriales, de la culture et de l'Éducation nationale pour avoir une stratégie au plus près de la spécificité de chaque terroir.

Formation, répertoires, soutien financier aux projets de chorales vont permettre d'atteindre notre objectif : une chorale par école primaire à la rentrée 2019.

En outre, deux commissions nationales vont soutenir la création de répertoires et la formation à l'échelle nationale.

Je veux remercier particulièrement la fondation Carasso, la Sacem, la MGEN, la Maif et la CASDEN qui sont nos partenaires sur cette opération.

Grâce à eux, partout sur le territoire, les professeurs vont bénéficier de formations dispensées par des professionnels du chant, dans les maisons d'opéras, dans les conservatoires.

Mesure emblématique de ce volontarisme : la création de 13 chœurs académiques de professeurs que seront des chœurs écoles. Cette dynamique est emmenée par la création du chœur de l'éducation nationale qui s'est déjà produit le 1^{er} juin à la Philharmonie.

Françoise NYSSÉN

Sur le chant choral, dans le prolongement de ce qui vient d'être dit, nous devons donner aux enseignants les ressources pour agir.

Nos deux ministères ont travaillé de concert pour établir un vade-mecum, adapté aux enseignants, pour accompagner l'organisation du travail, apprendre aux enfants à soigner leur voix. C'est un soutien solide pour eux, c'est une belle réussite pour nous.

- Ce vade-mecum sera accompagné d'un répertoire et de partitions que la cheffe d'orchestre Laurence EQUILBEY nous aide à préparer : il sera prêt pour la rentrée 2019 ;
- Un MOOC du chant choral intitulé « Vox » a par ailleurs été mis au point par Radio France afin d'accompagner les enseignants dans les chorales. Il sera mis à disposition dans les prochains jours.

En parallèle des chorales, nous souhaitons également généraliser l'accès à la pratique instrumentale.

D'autres pays ont montré la voie :

- En Finlande, l'éducation musicale est obligatoire pour tous les élèves de primaire, pendant huit ans, à raison d'une heure par semaine. Dès l'âge de 7 ans, ils apprennent à lire et à écrire la musique, à pratiquer un instrument.
- Au Venezuela : près d'un million d'enfants ont bénéficié du programme « El Sistema », créé il y a plus de 40 ans, qui distribue des instruments et forme des jeunes dans des quartiers défavorisés

La France va rattraper la marche qu'elle a manquée, ces dernières années.

450 000 enfants bénéficieront cette année 2018-2019 d'un enseignement musical, grâce au soutien de près de 9 millions d'euros apporté par mon ministère aux structures engagées dans ce champ. Je voudrais notamment saluer le travail constant des orchestres et maisons d'opéra. Je l'ai annoncé au printemps dans le cadre d'un plan intitulé « Tous musiciens d'orchestre ».

Nous continuerons d'accompagner les opérateurs et les associations pour monter en puissance sur ce plan, toucher chaque année davantage d'enfants, avec une priorité donnée aux zones rurales et aux quartiers prioritaires.

Lecture et écriture

Françoise NYSSÉN

L'école des arts et de la culture, c'est également celle qui apprend le goût de la lecture et de l'écriture :

Je porte, vous le savez, un large plan pour ouvrir plus et mieux les bibliothèques. Il était fondamental qu'il comprenne un volet sur l'école.

Chacune des 52.000 écoles primaires que compte notre pays devra avoir noué un partenariat avec une bibliothèque d'ici fin 2020, pour favoriser les sorties, les emprunts de livres, les ateliers d'éducation à l'information et aux médias.

Et symboliquement, à partir de cette année, les enfants de CP recevront tous solennellement une carte de bibliothèque en fin d'année. Un accueil pour eux, un accueil pour leur famille...imaginez leur fierté ...

Pour bâtir un grand pays de lecteurs, le ministère de la Culture finance aujourd'hui des projets avec les collectivités territoriales, à travers des contrats qui associent des bibliothèques, des associations, des centres de loisir, des maisons de quartier... Il existe notamment 170 contrats de territoires de ce type autour de la lecture. Ils sont probants. C'est pourquoi j'ai décidé de dupliquer le principe pour l'écriture.

Nos deux ministères vont soutenir la création d'une « Fondation pour l'écriture », portée par l'association Le Labo des Histoires et qui sera lancée d'ici la fin de l'année.

- Quatre nouveaux « Contrats Territoires Ecriture » doivent être conclus cette année, et a minima un par région métropolitaine et ultra-marine avant 2022.
- 50 000 jeunes de moins de 25 ans devraient être concernés par des ateliers d'écriture menés avec le parrainage d'auteurs dès l'année prochaine.

Jean-Michel BLANQUER

Transmettre le goût de la lecture est une priorité de l'école et s'inscrit dans la parfaite continuité de la priorité donnée à la maîtrise des savoirs fondamentaux.

Chaque année nous distribuons à 800 000 élèves de CM2 un livre pour les vacances, des Fables illustrées par un grand dessinateur. Vous me permettrez de ne pas encore dévoiler son nom pour l'année prochaine.

Par ailleurs, nous nous inscrivons pleinement en soutien avec collectivités pour la rénovation des bibliothèques scolaires qui doivent être des lieux accueillants où les élèves lisent, écoutent des histoires et peuvent chercher de la documentation numérique.

2,5 millions d'euros sont investis chaque année à partir de ce mois d'octobre. Nous privilégions les zones les plus éloignées de l'offre culturelle. Il s'agit de constituer des fonds de livres et d'offrir aux élèves un cadre agréable.

En outre, avec le ministère de la Culture nous soutenons le développement de l'association Lire et faire lire qui permet, par le lien intergénérationnel, de transmettre le goût de la lecture aux élèves, notamment de maternelle. 1 000 000 d'enfants doivent bénéficier à l'horizon 2020 de ces séances de lecture contre 600 000 aujourd'hui.

Dans le même sens, nous nous engageons à développer la pratique orale de la lecture chez les élèves de primaire en permettant à 100 000 élèves, contre 30 000 actuellement, de participer cette année aux petits champions de la culture.

Spectacle vivant - théâtre

Jean-Michel BLANQUER

Permettre aux élèves de bien maîtriser la compétence orale est l'un des fils conducteurs de notre réflexion pour le collège et le lycée.

La maîtrise de l'oral est une compétence fondamentale dans la réussite scolaire, professionnelle et personnelle.

Bien s'exprimer à l'oral, c'est évidemment apprendre à prendre confiance en soi, objectif essentiel pour l'école car c'est la condition de la réussite.

Cette confiance en soi manque souvent à nos élèves et je crois même que c'est une des raisons de l'inhibition d'un certain nombre dans la pratique des langues vivantes. Vous voyez que tout est lié. Et quand on parle de culture, d'art on parle aussi de langues vivantes et de mathématiques.

Pour cette raison, dans le cadre de la réforme du baccalauréat 2021, est institué un grand entretien qui se préparera en première terminale, avec notamment un travail pour la préparation de l'oral de français qui a lieu en première.

Pour être en soutien des élèves et travailler une compétence qui est souvent très discriminante socialement, à partir de la rentrée 2019, nous ajoutons ½ heure d'éloquence aux 4h de français de tous les élèves de troisième. Ainsi les élèves auront 4h30 de français de la classe de 6ème à la 3ème.

Nous permettons ainsi aux élèves de mieux maîtriser les savoirs fondamentaux et de mieux réussir leur oral de brevet qu'ils passent à la fin de l'année de troisième.

Durant ce temps, les professeurs pourront en effet travailler avec leurs élèves l'oralité en faisant des exercices de lecture à haute voix, en prenant le temps de travailler la mémorisation et les restitutions à l'oral des textes vus en classe, voire en entreprenant un véritable travail théâtral.

Ce temps dédié à l'éloquence est un signal adressé à tous les collèges pour développer une troupe par collège et par lycée.

Une chorale/un orchestre, une troupe de théâtre, des clubs culturels (échecs...), des clubs nature (jardinage...), des équipes de sport, doivent devenir des standards dans tous les établissements.

Françoise NYSSSEN

Je partage avec le ministère de l'Education nationale la conviction du rôle déterminant joué par l'art oratoire et l'apprentissage de la prise en parole en public.

J'ai eu la chance d'assister en début d'année à la finale du concours « Eloquentia », mis en lumière par l'excellent documentaire A Voix Haute, de Stéphane de FREITAS.

Nous devons encourager les ateliers d'éloquence, comme nous devons encourager le théâtre, la danse, et tous les arts qui offrent à nos enfants une voie d'expression qu'ils n'auraient pas autrement.

Le ministère de la Culture va porter un plan « Tous en scène » pour ces disciplines, dans le prolongement de « Tous musiciens d'orchestre » pour la musique.

Dès cette année, cinquante « Ateliers de Recherche et de Création » seront expérimentés dans des lycées prioritaires, avec l'intervention de professionnels. Je remercie, les associations des centres dramatiques et chorégraphiques nationaux, des scènes nationales et la Maison des écrivains et de la littérature d'avoir accompagné ce travail.

Cinéma

Françoise NYSSSEN

Enfin, nous allons faire entrer le cinéma dans toutes les écoles :

Dans un monde où l'image est omniprésente, le cinéma joue un rôle particulier.

Il est à la fois un art idéal pour apprendre à décrypter les images, pour susciter de la créativité et pour faire découvrir des chefs d'œuvre. C'est pourquoi nous avons tenu compte de ces trois axes dans le plan complet mis en œuvre :

- D'ici fin 2019, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) va distribuer dans les 37 000 écoles primaires et les 7 000 collèges de France un kit pour apprendre aux élèves les rudiments de la réalisation et du montage d'un film. Ce kit, qui s'intitule « L'atelier du cinéma », doit permettre aux jeunes de lancer leurs projets.
- Une fois qu'ils auront découvert ces rudiments, ils pourront participer au « Festival du film scolaire » que nous créons et qui sera organisé dès cette année grâce au CNC et à Canopée, pour permettre aux élèves de présenter leurs créations. Une plateforme sera mise en ligne début 2019 pour le dépôt des projets. Un jury sera constitué pour remettre les Prix avant les vacances d'été.
- Et au lycée, les jeunes pourront poursuivre la découverte du patrimoine cinématographique et en débattre dans les ciné-clubs que nous réintroduisons.

Jean-Michel BLANQUER

La culture cinématographique doit être un élément essentiel de la culture des enfants. Nous vivons une époque de banalisation de l'image. Acquérir une culture de l'image par l'histoire du cinéma est essentiel pour prendre de la distance et mieux comprendre ce que l'on voit.

Je remercie France Télévisions, Canopé, le CNC, École et collège au cinéma, la Cinémathèque de nous permettre de proposer dès ce mois d'octobre une plateforme accessible à tous les professeurs qui proposera 50 films de patrimoine libres de droit accompagnés de ressources pédagogiques élaborées par le CNC et Canopé.

Pendant un cours, chaque midi, chaque mercredi après-midi, en fait quand l'établissement le jugera pertinent, les élèves pourront regarder un film du patrimoine au CDI, dans leur classe, dans une salle dédiée.

À chaque fois, il s'agit de transmettre le goût du cinéma et encourager à se rendre dans les salles de cinéma. C'est pourquoi nous soutenons la formidable action d'« école au cinéma » et « collège au cinéma » qui permettent à plus d'un million d'élèves à se rendre dans les salles chaque année.

Mot de conclusion

Françoise NYSSSEN

Nous avons décidé d'unir nos forces pour que le changement d'échelle soit réel ; pour que l'ambition portée depuis des années soit enfin vécue comme une réalité par toutes les familles de France.

Unir nos forces, c'est aussi unir celles de tous « ceux qui font », sur l'ensemble du territoire : acteurs scolaire, culturels, associatifs ; je veux encore une fois leur rendre hommage. Nous avons besoin d'une mobilisation plus grande encore, à présent : nous lançons aujourd'hui un appel !

Nous proposons un mouvement d'une ampleur inédite. Nous avons ensemble une chance historique.

Je sais que les artistes et le monde de la culture sauront être à la hauteur de cette ambition.

Je sais qu'ils sauront être à la hauteur de la jeunesse, de l'avenir.

Je sais qu'ils sauront être à la hauteur du grand combat de société que nous portons ensemble aujourd'hui.

Jean-Michel BLANQUER

Grâce à tous ces dispositifs, nous sommes en mesure de réaliser un parcours artistique et culturel cohérent de 3 ans à 18 ans qui permet aux élèves de découvrir les arts, d'affiner leurs goûts et leurs centres d'intérêt et de prendre ainsi leur envol dans le grand bouillon de culture que leur permettra de découvrir le pass Culture.

Le plan que nous vous proposons permet aux élèves de bénéficier d'un parcours cohérent avec trois axes principaux qui n'exclut pas les autres arts :

- La musique avec la rentrée en musique et le développement des chorales.
- La lecture avec le livre pour les vacances, la rénovation des bibliothèques scolaires et le développement de la lecture publique.
- Le théâtre avec un temps dédié à l'éloquence et le développement des troupes de théâtre.

Dans l'année qui vient, il nous reste à continuer à mettre en œuvre ce plan et à l'enrichir en montrant en définitive que ce qui est en jeu, c'est la connaissance du réel qui passe par les mots, l'intellect bien sûr mais aussi et surtout les sens.

Les 5 sens. Et c'est pourquoi il est si important que nous soyons clairs sur les finalités de l'éducation artistique et culturelle qui sont sensorielles.

Dans le monde toujours plus technologique dans lequel nous entrons, dans lequel les écrans vont prendre toujours plus de place, il est important de donner des repères aux élèves en leur permettant de connaître intimement le réel.

Les arts et la culture mènent au monde et mènent le monde.

Je vous remercie,

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC